

26/04/2019

# Communiqué DE PRESSE



cpme71  
SAÔNE-ET-LOIRE

## Réaction de la CPME à la conférence de presse du Président de la République

Le Président de la République s'est exprimé sur ce qu'il entend mettre en œuvre à l'issue du grand débat.

« Peu de mesures concernant directement les entreprises, fait remarquer Jean VIENT – Président de la CPME 71-, sauf l'augmentation d'impôt dissimulée sous le terme ambigu de "suppression des niches fiscales des entreprises". A croire que le ras-le-bol fiscal des artisans, TPE et PME n'a pas été entendu, déplore-t-il !

Le flou règne également sur le financement des différentes mesures annoncées, la réduction des dépenses publiques et les économies restant, à ce stade, totalement imprécises. D'autant plus inquiétant que l'objectif de réduction de 120 000 fonctionnaires au cours du quinquennat, semble s'éloigner ».

« Au chapitre des mesures positives, souligne néanmoins Jean VIENT, le nouvel acte de décentralisation est en soit intéressant. Toutefois, cela devra se traduire par une diminution du millefeuille administratif et une baisse de la fiscalité locale. À ce stade rien n'est moins sûr.

De même, poursuit-il, la pérennisation en 2020 de la "prime exceptionnelle" est à saluer, sous réserve, bien entendu, que les conditions d'attribution restent inchangées ».

« Enfin la CPME, conclut le président Jean VIENT, en sa qualité d'organisation patronale représentative des artisans, des TPE et des PME, prendra part à la concertation lancée sous l'égide du Premier Ministre pour trouver des solutions concrètes sur les transitions dans le domaine du travail et de l'emploi. Nous y ferons entendre la voix de ces petites entreprises implantées dans tous les territoires, qui auraient aimé entendre le Président de la République évoquer également la simplification, la diminution des normes et le carcan réglementaire qui les étouffe ».